

1. QU'EST-CE QU'UNE LIGNE DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES ?

- Il s'agit d'une ligne de financement mise à la disposition d'EUROPLASMA et mobilisable selon un calendrier convenu avec Kepler Cheuvreux.
- Lors de chaque utilisation de la ligne de financement en fonds propres, EUROPLASMA réalise l'équivalent d'une petite augmentation de capital, par émission d'actions, souscrites immédiatement par Kepler Cheuvreux.
- EUROPLASMA perçoit de l'institution financière, sans délai, la contre-valeur en cash, venant ainsi en augmentation de sa trésorerie.
- Par analogie, l'opération procure à EUROPLASMA les mêmes bénéfices économiques et financiers qu'une augmentation de capital, tout en offrant la même flexibilité et garantie qu'une ligne de crédit confirmée.

2. QUELLES SONT LES MODALITES DE CE FINANCEMENT ?

- Ce financement porte sur un maximum de 10 millions d'euros à taux zéro et sa durée est de 2 ans.
- Il est prévu une 1^{ère} tranche de 5 millions d'euros suivie d'une autre de la même taille, six mois après.
- EUROPLASMA a la possibilité de suspendre ou de mettre fin à tout moment à cette ligne de financement
- Kepler Cheuvreux s'est engagé de manière ferme et définitive à souscrire le nombre nécessaire d'actions, sous réserve que les conditions définies par les parties soient respectées.
- Les actions sont émises à au moins 92% du prix de marché au moment de leurs émissions. Cette décote s'explique par l'engagement ferme de souscription de Kepler Cheuvreux.
- Kepler Cheuvreux n'ayant pas vocation à rester actionnaire long terme, les actions sont ensuite cédées dans le marché ou auprès d'investisseurs, au rythme choisi par l'institution financière qui en supporte le risque associé.

3. POURQUOI OPTER POUR UN FINANCEMENT PAR LIGNE DE FONDS PROPRES ?

Le financement par ligne de fonds propres présente plusieurs atouts :

- Économique : il s'agit du meilleur ratio coût / garantie / flexibilité avec des levées de fonds modulables, sans les coûts associés à une augmentation de capital classique.

- Flexible : le contrat permet de dimensionner et cadencer l'utilisation de la ligne selon les besoins réels et le rythme du développement d'EUROPLASMA.
- Sûre : l'engagement permanent de Kepler Cheuvreux de souscrire les actions dans le cadre de ce financement pendant 2 ans.

4. QUELLES AUTRES SOCIETES ONT MIS EN PLACE CETTE SOLUTION DE FINANCEMENT ?

- Une quarantaine d'opérations ont été réalisées en France depuis 3 ans.
- Dont la moitié dans les secteurs industriels (Groupe Gorgé), l'immobilier (Société de la Tour Eiffel), l'énergie renouvelable (Volitalia) ou les technologique (Ekinops).

5. QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE CETTE OPERATION POUR LES ACTIONNAIRES EXISTANTS ?

L'opération présente des garanties et protections aux actionnaires :

- Les intérêts économiques et financiers de Kepler Cheuvreux et des actionnaires sont totalement alignés : Kepler Cheuvreux veille d'autant plus soigneusement à ne pas peser sur le cours d'EUROPLASMA que sa rémunération et son risque en dépendent étroitement.
- La dilution potentielle des actionnaires dépendra de l'évolution du cours de l'action sur la durée du contrat. A titre illustratif, sur la base du cours moyen de l'action EUROPLASMA en 2015 (1,11€), la 1^{ère} tranche de 5 millions d'euros aurait représentée 4 900 000 actions d'EUROPLASMA soit 7,03% du capital.

6. POURQUOI FAIRE UNE OPERATION SANS DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION ("DPS") ?

- EUROPLASMA agit dans le cadre de la délégation que les actionnaires lui ont conférée en tenant compte des moyens existants et de l'intérêt des actionnaires.
- La société n'a pas souhaité lancer une opération financière d'envergure, mais plutôt se doter d'une solution de financement souple, permettant de cadencer des levées de fonds au fur et à mesure de besoins ponctuels liés à l'avancement de son plan de développement et besoins en fonds de roulement.
- Cette solution offre une décote bien moindre et élimine le risque de marché.